

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 mai 2018 - Délibération n° BC2018/0503

Objet : PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF DE L'AMENAGEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE BIODIVERSITE SUR LE SITE NATURA 2000 DE LA TOURBIERE DE L'ETANG BOURDEAU (COMMUNE DE SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES)

L'an deux mille dix-huit, le 15 mai, à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 3 mai 2018, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

MM. AUBERT – BUSSIERE – CHAUSSADE – DESLOGES – DUGAY – GAUDY – GRENOUILLET – LAGRANGE – LAINE – MARTINEZ – RABETEAU – TRUNDE et Mmes DEFEMME – DUMEYNIÉ – LAPORTE et SPRINGER.

Etaient excusés :

M.ROYERE et Mme JOUANNETAUD.

Vote à scrutin public

En exercice	Présents	Votants			
25	16	16			
Votes pour	Votes contre	Abstentions	Blanc	Nul	Refus de vote
16	-	-	-	-	-

Vu la délibération n°2017/037 du 4 avril 2017 portant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au bureau pour prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, pour les marchés dont le montant initiale est compris entre 12 000 € HT et 49 999 € HT, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Vu la délibération n°2016/02/16 du 1^{er} février 2016 du Conseil communautaire de la communauté de communes Bourgneuf – Royère de Vassivière portant approbation du projet d'aménagement d'un observatoire de biodiversité sur le site Natura 2000 de la tourbière de l'étang Bourdeau et du plan de financement correspondant.

Vu la délibération n°2016/05/11 du 26 mai 2016 du bureau de la communauté de communes Bourgneuf – Royère de Vassivière portant attribution du marché n°2016-05 relatif à l'aménagement d'un observatoire de biodiversité sur le site Natura 2000 de la tourbière de l'étang Bourdeau (commune de Saint-Pardoux-Morterolles).

M. Le Président rappelle que le plan de financement initial était le suivant :

Dépenses en € HT	Recettes en € HT
- Travaux d'aménagement : 28 780 € - Mobilier de découverte et signalétique : 15 880€ - Document de promotion : 715 €	- Europe (FEADER) – 64% : 29 040 € - Conseil Départemental de la Creuse (Contrat de Parc) – 10% : 4537,5 € - Communauté de communes – 26 % : 11 797,5 € dont 9075 € (20%) n'appelant pas de FEADER et 2722,5 € (6%) appelant du FEADER
TOTAL DES DEPENSES : 45 375 €	TOTAL DES RECETTES : 45 375 €

Suite à l'attribution du marché de travaux afférent à ce projet par le bureau communautaire du 26 mai 2016, le plan de financement définitif est le suivant :

Dépenses en € HT	Recettes en € HT
- Travaux d'aménagement : 22 662 € - Mobilier de découverte et signalétique : 14 925€ - Document de promotion : 540 €	- Europe (FEADER) – 64% : 24 375,7 € - Conseil Départemental de la Creuse (Contrat de Parc) – 10% : 3808,7 € - Communauté de communes – 26 % : 9902,6 € dont 7617,4 € (20%) n'appelant pas de FEADER et 2285,2 € (6%) appelant du FEADER
TOTAL DES DEPENSES : 38 087 €	TOTAL DES RECETTES : 38 087 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Bureau :

- Valide le plan de financement définitif de l'aménagement de l'observatoire de biodiversité sur le site Natura 2000 de la tourbière de l'étang Bourdeau (commune de Saint-Pardoux-Morterolles).

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
 Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
 Sylvain GAUDY.

